

L'ÉPREUVE DES FAITS

**E. Faux / T. Legrand / G. Perez**

## LA MAIN DROITE DE DIEU

Enquête sur François Mitterrand et l'extrême droite

« Je vois bien le cheminement de vos questions. Vous instruisez mon procès. Je serais dans un tribunal, on ne me poserait pas de questions différentes. Mais c'est votre droit, vous êtes librés !

– Monsieur le président, nous souhaiterions que vous nous aidiez à lever quelques ambiguïtés concernant votre passé. Acceptez notre démarche comme celle de trois journalistes de trente ans qui se sont assigné un devoir de mémoire... Il s'agit d'essayer de comprendre et d'éclairer par votre parcours certains de vos choix. »

Pourquoi François Mitterrand a-t-il favorisé la percée du Front national ? Pourquoi a-t-il tenu à faire déposer, chaque année, une gerbe sur la tombe de Pétain ? Pourquoi a-t-il pardonné aux généraux putschistes d'Algérie ? Pourquoi a-t-il conservé d'anciennes amitiés vichyssoises ? Les réponses à ces questions, il faut les chercher en fouillant un demi-siècle d'histoire occultée, en explorant les relations entretenues depuis sa jeunesse par François Mitterrand avec des personnages marqués à l'extrême droite.

Un an d'enquête, près de cent cinquante entretiens, l'étude de documents oubliés, parfois inédits, ont permis de mettre au jour des faits irréfutables. Derrière l'amnistie des généraux, le jeu ambigu avec Le Pen et les couronnes pour le Maréchal, on retrouve toujours « la main droite de Dieu ».

**Emmanuel Faux**, 30 ans, est journaliste à Europe 1.

**Thomas Legrand**, 31 ans, est journaliste à RTL.

**Gilles Perez**, 27 ans, est journaliste à Radio-France Internationale.

La maturation et la rédaction de ce livre sont le fruit d'un travail collectif. L'enquête a été menée principalement par Gilles Perez.

Les trois auteurs ont publié, en 1991, *Plumes de l'ombre*, une première enquête, sur les « nègres » des hommes politiques.



Photo Ulf Andersen / Gamma © Seuil



Collection dirigée par Hervé Hamon et Patrick Rotman

L'ÉPREUVE  
DES FAITS

E. Faux / T. Legrand / G. Perez LA MAIN DROITE DE DIEU

Emmanuel Faux, Thomas Legrand, Gilles Perez

# LA MAIN DROITE DE DIEU

Enquête sur François Mitterrand et l'extrême droite



SEUIL

L'ÉPREUVE DES FAITS

faire, compte tenu de l'intérêt qu'avaient certaines personnes à la bonne fin de ce dossier.

– Quelles personnes ?

– Oh, il y avait Jean Védrine, Jacques Piette, Jacques Benet...

– Et François Mitterrand ?

– A l'époque de Paul Quilès, il n'est jamais intervenu directement. Mais il est évident que Védrine le tenait au courant de l'évolution du dossier.

– Et avant l'arrivée de Paul Quilès ?

– C'est vrai que c'est Charles Hernu qui avait préparé tout le dossier. Ils en ont parlé ensemble. J'ai même vu, un jour, une note du ministre sur ce sujet qui nous a été retournée avec des annotations du président. Vous savez, Mitterrand est attentif à ces choses. Il a toujours voulu donner des signes pour bien jalonner son parcours personnel<sup>59</sup>. »

Depuis 1948, ladite commission ne se réunissait plus que pour étudier des cas personnels, notamment ceux des « malgré nous » alsaciens. A cette date, la grande majorité des anciens résistants considéraient que le cycle des reconnaissances officielles était achevé. Les dirigeants du MNPGD avaient tenté une première fois d'obtenir le label officiel de résistants combattants à la fin de 1947. Mais leur dossier avait été refusé, parce que déposé trop tard, expliquent-ils aujourd'hui. Manque de vigilance bien singulier pour le mouvement dont le fondateur, François Mitterrand, est ministre des Anciens Combattants et dont un ancien dirigeant, Jean Védrine, est chef de cabinet du ministre...

59. Entretien avec les auteurs, 27 mai 1994.

#### 4. Traces de guerre

Le 10 novembre 1946, les électeurs de la Nièvre se prononcent pour un candidat de trente ans dont les thèmes de campagne sont les suivants :

*Défendre* « en premier lieu la liberté d'enseignement car l'enfant appartient à ses parents et non à l'État » et l'idée que « la paix religieuse soit maintenue dans un climat débarrassé de tout sectarisme ».

*Encourager* « la production par la suppression des réglementations qui briment les libertés de l'agriculture et du commerce ; le retour aux méthodes saines de gestion budgétaire ; la lutte contre l'État-trust qui se substitue partout à l'initiative privée ».

*Affirmer haut et fort* : « Non à l'installation du PC au pouvoir ; non aux nationalisations hâtives et coûteuses qui alourdissent nos charges ; non à la gabegie administrative. 276 000 postes de fonctionnaires ont été créés depuis 1939. On nous avait promis de les réduire, or le récent collectif budgétaire comportait en tout et pour tout 410 suppressions d'emploi. »

Un programme typiquement de droite pour 1946.

Les tracts du candidat François Mitterrand s'en prennent aussi aux « trois partis qui nous ont si mal gouvernés » (Parti communiste, SFIO, MRP)<sup>1</sup>. La lutte contre le « tripartisme qui

1. Il s'agit des trois principales formations issues de la Résistance.

a fait faillite », premier cheval de bataille électorale de la liste d'Action et Unité républicaine, passe par la dénonciation de « la dictature communiste, la faiblesse socialiste et les fluctuations du MRP qui menacent le pays ». L'AUR se présente, dans la Nièvre, comme la seule liste d'opposition à la IV<sup>e</sup> République naissante. Mais, à travers sa volonté de « rétablir l'ordre politique », le candidat désigne le réel adversaire : le Parti communiste, accusé de « préparer la bolchévisation de la France ».

En fait, Action et Unité républicaine est une nébuleuse qui regroupe plusieurs formations, dont le Parti radical, encore discrédité par l'attitude de bon nombre de ses membres durant l'Occupation. Le véritable soutien politique et financier de François Mitterrand est le Parti républicain de la liberté, « dont le programme est l'amnistie des épurés au nom d'une unité nationale soudée par le péril communiste <sup>2</sup> ». D'ailleurs, dans le principal journal local de l'époque, *Le Journal du Centre*, les réunions publiques sont annoncées sous les couleurs du PRL. Dans les rangs de ce parti, on retrouve aussi d'anciens collaborateurs condamnés par les tribunaux de la Libération et frappés d'inéligibilité. L'universitaire Jean-Yves Camus, spécialiste de l'extrême droite, explique : « Sitôt les inéligibilités tombées, la plupart se sont retrouvés là. Je suis persuadé que cela a été un des moyens de recyclage de gens au passé douteux <sup>3</sup>. » A l'appui de ces affirmations, il faut souligner la présence, parmi d'autres, dans l'équipe rédactionnelle de l'organe du PRL, *Paroles françaises* <sup>4</sup>, d'Emma-

2. Jean-Yves Camus et René Monzat, in *Les Droites nationales et radicales en France*, op. cit.

3. Entretien avec les auteurs, 23 avril 1994.

4. Il sera par la suite membre éminent du Front national et éditeur de *National-Hebdo*.

nuel Allot, dit « François Brigneau », ancien adhérent du Rassemblement national populaire de Déat, ancien milicien emprisonné à Fresnes après la guerre.

Aux précédentes élections législatives, en juin 1946, François Mitterrand a tenté sa chance dans la cinquième circonscription de la Seine <sup>5</sup>, sous une autre étiquette attrape-tout, celle du Rassemblement des gauches républicaines. A l'origine du futur parachutage miterrandien dans la Nièvre, Edmond Barrachin, numéro 1 du PRL. Candidat lui aussi dans cette même circonscription de la Seine en juin, il a pu mesurer l'impact de François Mitterrand sur son propre électoral. La proximité des mots d'ordre et des thèmes de campagne entre les deux listes a contraint les deux candidats à une surenchère verbale.

A l'époque numéro 2 du PRL, Édouard Frédéric-Dupont <sup>6</sup> se souvient comment a été organisé l'exil nivernais du gêneur Mitterrand : « J'ai dit à Barrachin qu'il était sûr. On l'a rencontré. Il nous a promis de faire une campagne très anti-communiste. Nous lui avons alors donné le soutien du PRL et des indépendants. J'ai vérifié qu'il avait fait une campagne conforme à ses engagements. J'avais des amis dans la Nièvre, des industriels, qui n'avaient pas été très loin de Vichy, ils l'ont complètement soutenu et parrainé sur place. Ils ont fait ce qu'ils ont pu pour lui, notamment financièrement <sup>7</sup>. »

Pourquoi la Nièvre ? Le journal royaliste *Aspects de la France* donnera quelques années plus tard un début d'explication en publiant un dialogue entre le comte d'Armaillé, à la

5. Qui regroupe le secteur Neuilly-Puteaux-Courbevoie.

6. Ancien ministre, élu député d'extrême droite apparenté au Front national en 1986, il se présenta et fut élu presque sans interruption de 1936 à 1988, notamment sous les couleurs du CNIP.

7. Entretien avec les auteurs, 21 février 1994.

recherche d'un candidat pour la droite nivernaise, et Edmond Barrachin :

« Il m'a été impossible de trouver sur place une tête de liste jeune, ayant les qualités oratoires nécessaires, pouvant arguer de titres de résistance honorables et capable cependant de ne pas hérisser des électeurs qui furent tous fidèles au Maréchal.

– Monsieur, j'ai exactement ce qu'il vous faut. Un garçon de trente ans, pas très grand mais d'un physique plaisant, la parole facile et fort désireux de se lancer dans la bataille politique. Peut-être un peu marqué à droite par ses origines, père monarchiste, lui-même à l'aise parmi les étudiants de l'Action française pendant ses études universitaires et de surcroît décoré de la francisque du Maréchal. Mais tout cela est largement compensé par l'activité qu'il a déployée sous Vichy pour créer un mouvement de résistance au sein de l'association des prisonniers de guerre. Il s'appelle François Mitterrand<sup>8</sup>. »

La plupart des témoignages confirment le rôle décisif d'Edmond Barrachin dans le choix de la destination électorale de François Mitterrand. Ainsi, l'un des plus vieux compagnons du président, Roger Chipot, se souvient : « C'est Barrachin qui a envoyé Mitterrand dans la Nièvre. Il a même eu cette parole : "Tu n'es pas fait pour la banlieue, on va te trouver autre chose." » La lecture du livre de Catherine Nay, *Le Noir et le Rouge*, permet de compléter cette explication. L'auteur cite René Pleven, l'ancien président du Conseil : « Vingt fois le marquis de Roualle, possédant une propriété dans la Nièvre et directeur général des conserves Olida, m'a raconté comment il avait été saisi d'une quasi-requête par Edmond Barrachin : "Il y a dans mon département un jeune homme trop actif qui vient chasser sur mes terres. Vous

8. Article de Xavier Vallat in *Aspects de la France*, n° 888, 30 septembre 1965.

m'aideriez fort si vous lui trouviez ailleurs une circonscription jouable." » Des thèmes de campagne et un parrainage qui sont, encore aujourd'hui, difficiles à admettre par le président de la République : « J'ai été dans la Nièvre sous l'influence du bon et intelligent docteur Queuille<sup>9</sup>. »

L'une des deux professions de foi du candidat Mitterrand aux élections de novembre 1946 demeure aujourd'hui introuvable. Aux archives de l'Assemblée nationale, le barodet comprenant l'ensemble des professions de foi des candidats à ce scrutin a purement et simplement disparu. Au Sénat, aucune trace non plus. A la Bibliothèque nationale, le classement alphabétique des documents de campagne s'interrompt après « Moselle » et reprend à « Nord » : la chemise concernant la Nièvre a été arrachée. Et encore plus étrange : les Archives départementales de la Nièvre constatent que la préfecture a « oublié » de leur fournir un exemplaire de la fameuse profession de foi.

Dans les documents disponibles pour 1946, François Mitterrand déclare qu'il est éditeur. Depuis un an, en effet, il dirige la Société d'éditions modernes parisiennes, appelées aussi Éditions du Rond-Point. Il est donc à la tête de la revue féminine qui en dépend, *Votre beauté*. François Mitterrand reprend alors une revue au passé chargé. Pendant l'Occupation, en effet, elle n'a poursuivi qu'un objectif : vanter les mérites du modèle pétainiste. L'éditorial de juillet 1943 commence ainsi : « D'abord votre famille. Famille, travail, patrie, telle est la consigne que le Maréchal a offerte au pays. Qu'est-ce que la famille ? C'est le refuge de l'enfant, le laboratoire où se créent les hommes de l'avenir si la famille dis-

9. Henri Queuille était encore en 1946 le patron du Parti radical. Entretien du chef de l'État avec les auteurs, 24 mars 1994.

paraît [...], c'est toute la communauté dont la valeur morale, la force et l'équilibre sont en danger. [...] Voilà pourquoi l'épuration fervente de chaque foyer et la réhabilitation du sentiment familial sont les conditions fondamentales du redressement, de la renaissance de la France blessée. Cette mission est immense. Il est plus utile que jamais que toutes, vous la remplissiez avec le maximum de courage et de foi. En choisissant la devise de la France dont il rêve, le Maréchal a pensé à vous : filles, sœurs, mères, épouses<sup>10</sup>. » C'est Eugène Schueller qui lui a proposé de prendre ce poste d'encadrement alors qu'il hésitait encore entre la politique et le journalisme<sup>11</sup>.

Eugène Schueller : un personnage du milieu du siècle ! Ce petit pharmacien, inventeur de Monsavon, fondateur des entreprises L'Oréal, s'est bien vite retrouvé à la tête d'une grosse fortune. Dès 1935, il s'inquiète du possible avènement d'un gouvernement de Front populaire. Sa situation financière le désigne pour devenir l'un des bailleurs de fonds des mouvements nationalistes. Le Comité secret d'action révolutionnaire (CSAR)<sup>12</sup>, dès sa création, viendra donc lui aussi frapper à la porte du riche industriel. A cette occasion, Schueller fera la connaissance d'Eugène Deloncle, le fondateur du CSAR, que bientôt plus personne n'appellera autrement que « la Cagoule<sup>13</sup> ». Le parfumeur engagera de fortes sommes pour permettre à l'organisation clandestine de subsister. Sa

10. *Votre beauté*, juillet 1943, p. 22. Le numéro s'intitule « Femme, famille, France ».

11. François Mitterrand a dirigé à la libération le journal *L'Homme libre*, devenu par la suite *Libres*.

12. Appelé aussi « Organisation spéciale d'action régulatrice nationale » ou « Organisation secrète d'armée révolutionnaire nationale ». Sur ce sujet, voir la revue *L'Histoire*, n° 159, octobre 1992.

13. C'est Maurice Pujo qui, le premier, dans *L'Action française*, choisit d'appeler ainsi ironiquement le CSAR. Le mot fera florès. Les membres du CSAR, cultivant le secret, avait en effet l'habitude de participer à leurs réunions vêtus d'une cagoule.

forte personnalité et son désir de peser sur la conduite de la Cagoule feront de lui l'un des idéologues du mouvement. Attentat contre le siège du CNPF<sup>14</sup>, divers coups de main, assassinat des frères Rosselli sur demande de l'Italie mussolinienne, de Laetitia Toureaux, de Dimitri Navachine, des « traîtres » Maurice Juif et Léon Jean-Baptiste, nombreux sabotages au profit de l'Espagne franquiste... ses actions d'éclat et son nom mystérieux assurent à la Cagoule une rapide notoriété.

En 1937, l'organisation tombe dans le piège que lui a tendu la police en lui faisant croire que les communistes préparent une vaste insurrection dans la capitale. L'imminence du danger communiste permet une mobilisation quasi générale des cagouleurs. Les hommes de Marx Dormoy<sup>15</sup> n'ont plus qu'à embarquer tout le monde. Schueller en réchappe. Deloncle se retrouve derrière les barreaux.

Toutefois, la défaite de 1940 et la mise en place du nouvel État français offrent une occasion inespérée à une grande partie de la Cagoule d'intégrer les structures du pouvoir. Les piliers de l'organisation se fondent dans le décor vichyssois : François Méténier devient le responsable des groupes de protection du chef de la Révolution nationale, Gabriel Jeantet est chargé de mission auprès du Maréchal, le colonel Grousard sert fidèlement Pétain avant d'entrer dans la Résistance.

A Paris, Deloncle s'engage, quant à lui, dans une collaboration de plus en plus ouverte avec l'occupant. Dans la nuit du 2 au 3 octobre 1941, il décide de donner des gages aux Allemands et fait plastiquer sept synagogues à Paris<sup>16</sup>. Avec Eugène Schueller, il a déjà fondé, le 1<sup>er</sup> septembre 1940, le Mouvement social révolutionnaire (MSR), dont la devise est

14. Septembre 1937.

15. Ministre de l'Intérieur du Front populaire.

16. Sur cet épisode, voir le récit qui en est fait dans *La France de Vichy* de Robert O. Paxton, Paris, Éd. du Seuil, 1973, p. 243.

– qui l'eût cru ? – « Aime et sers ». Au fil des mois, le MSR regroupera le Mouvement antijuif et la Communauté française, deux formations violemment antisémites. Principe de base et « premier devoir : l'élimination des juifs de la vie économique française<sup>17</sup> ». Ce mouvement se révèle être, au bout de deux ans, un « gouffre financier » et Eugène Schueller décide de s'en éloigner<sup>18</sup>.

Dans l'immédiat après-guerre, L'Oréal permet à bon nombre d'anciens collaborateurs – dont la plupart sont cagouleurs – de se refaire une virginité politique. Les bénéficiaires de ce recyclage discret sont légion : Jacques Corrèze (Cagoule, matricule 552<sup>19</sup>), secrétaire général du MSR et engagé dans la LVF<sup>20</sup>, est intégré dans la filiale espagnole ; Jean Filliol (Cagoule, matricule 43), principal homme de main de l'organisation secrète, est embauché sous le pseudonyme d'« André Lamy » ; Gabriel Jeantet (Cagoule, matricule 467) ; Jean Leguay, adjoint de Bousquet au secrétariat général de la Police pendant la collaboration, délégué pour la zone nord du secrétariat<sup>21</sup>, entre lui aussi dans le groupe...

A la Libération, Schueller embauche François Mitterrand et lui confie le poste de PDG des Éditions du Rond-Point, qui font partie du groupe de L'Oréal. C'est son ancien camarade du « 104 » André Bettencourt, marié à Liliane Schueller (fille d'Eugène), qui lui a proposé cet emploi. Pour Schueller, Mitterrand n'est pas un inconnu : des liens familiaux les

17. Interview de Jean Frydman à *L'Événement du jeudi*, 16 mai 1991.

18. Eugène Deloncle finira, quant à lui, sous les balles allemandes à son domicile lors d'une perquisition. Sa compagne, Mercedes Cahier, et Jacques Corrèze, tous deux présents, ne seront pas inquiétés.

19. Ces numéros de matricule sont extraits de la liste Corre sur la Cagoule.

20. Il prête serment à Hitler le 10 octobre 1941.

21. Il est considéré comme l'un des principaux acteurs de la rafle du Vel' d'Hiv.

unissent<sup>22</sup>. De plus, trois cadres éminents de la Cagoule sont des amis très proches de François Mitterrand : François Méténier, Gabriel Jeantet et Jean Bouvyer. Ce passage dans le groupe Schueller a depuis alimenté sans cesse la rumeur d'un possible flirt de François Mitterrand avec la Cagoule. Les milieux d'extrême droite exploiteront ce doute pour tenter d'accoler au futur président de la République une image sulfureuse. Parmi les très nombreux documents connus sur la Cagoule, aucun élément ne permet aujourd'hui d'accorder du crédit à cette rumeur.

Eugène Schueller encourage son nouveau cadre à faire de la politique. François Mitterrand ne cherche pas vraiment à se faire prier. Il dispose d'une enveloppe budgétaire de L'Oréal pour boucler sa première campagne. A peine élu, en novembre 1946, le jeune protégé de Schueller obtiendra son premier portefeuille ministériel.

Mais le protecteur a des ennuis : le 6 novembre 1946, le comité régional d'épuration, section industrie chimique, a demandé l'interdiction professionnelle du parfumeur « pour avoir favorisé les desseins de l'ennemi par son attitude publique pendant la collaboration<sup>23</sup> ». Parmi les témoins de moralité cités par la défense, un ancien du mouvement de résistance de François Mitterrand, André Bettencourt, et le compagnon de la Libération Pierre Guillain de Bénouville. Le dossier est transmis à la cour de justice de la Seine, et le préfet, représentant de l'exécutif, décide d'interrompre la procédure et renvoie l'affaire devant les instances professionnelles qui prononcent la relaxe définitive.

22. Le frère aîné de François, Robert, a en effet épousé en premières noces la nièce de Mercedes Cahier, la femme d'Eugène Deloncle. Après la mort de ce dernier, elle sera la compagne de Jacques Corrèze, un autre cagouleur célèbre.

23. Cité par Philippe Bourdrel dans *La Cagoule*, Paris, Albin Michel, 1970, réédité en 1992.

Après la guerre, François Mitterrand n'oublie pas ses amis aux prises avec la justice de la Libération. La fidélité jouera. Ainsi, en 1948, voit-on à plusieurs reprises celui qui est devenu le secrétaire d'État à l'Information du cabinet Queuille dans l'assistance du procès de la Cagoule. François Méténier et Gabriel Jeantet sont dans le box des accusés.

Le premier, une relation d'avant-guerre du futur président, fut le chef d'orchestre de l'attentat contre le CNPF. Il connut les geôles de la III<sup>e</sup> République, puis celles des Allemands. Entre-temps, il a fait partie du commando à l'origine de l'arrestation de Laval à Vichy, le 13 décembre 1940...

La condamnation tombe, sévère : le cagoulard devra passer le restant de ses jours en prison. La perpétuité se change en courte durée. La clémence de la chancellerie aboutit à sa libération en 1954<sup>24</sup>. Il décède peu de temps après. François Mitterrand assiste à ses obsèques, accompagné de Pierre Guillain de Bénouville.

Les amitiés cagoulardes de François Mitterrand remontent aux années 30. Dans le cas de Jean Bouvyer, la relation précède même l'engagement de quelques jeunes monarchistes dans l'aventure de la clandestinité et de l'extrémisme.

Jean Bouvyer est le copain d'enfance du président. La maison familiale des Bouvyer est à Jarnac. Les deux familles sont voisines. Jean et François ont le même âge et partagent les mêmes jeux pendant les vacances. Mme Bouvyer veille sur les deux enfants et, lorsque la mère de François Mitterrand meurt, le 12 janvier 1936, elle redouble d'attention pour le jeune François. Mme Bouvyer est, en quelque sorte, sa deuxième mère. Elle sera la marraine de l'un de ses fils. A

24. François Mitterrand vient alors d'être nommé ministre de l'Intérieur.

Paris, le fils Bouvyer met en pratique les idées nationalistes de la famille. Très vite séduit par l'extrémisme du CSAR, après un passage au Parti national révolutionnaire, branche dissidente de l'Action française, il intègre sous le matricule 219 l'équipe des cagoulards. Son désir d'action est comblé par son affectation dans les commandos. Avec Jean Filliol, autre relation de François Mitterrand et ancien du collègue Saint-Paul d'Angoulême, ils deviennent les spécialistes du coup de main. Leur plus haut fait d'armes : l'attentat, le 9 juin 1937, contre les frères Carlo et Nello Rosselli, militants antifascistes réfugiés en France. Commandité par le Duce, cet attentat devait servir de test aux fascistes italiens avant d'expédier des cargaisons plus importantes d'armes aux Français<sup>25</sup>. Sur la foi d'une dénonciation anonyme et après une brève enquête, Bouvyer est arrêté alors qu'il s'était réfugié à Constantine où il avait rejoint le 3<sup>e</sup> régiment des chasseurs d'Afrique. Incarcéré à la prison de la Santé, il est libéré pendant l'Occupation. Sous la Collaboration, membre du Commissariat aux questions juives, il rencontre celle qui deviendra sa femme avant de fuir les premières heures de l'épuration. Depuis, ils sont installés au Brésil.

Dans les moments rudes, François Mitterrand sait être présent. Après l'assassinat des frères Rosselli, il va rendre visite au coupable à la prison de la Santé. Marie-Louise Terrasse, la future « Catherine Langeais », se souvient encore aujourd'hui des visites en compagnie de son fiancé de l'époque. En 1956, détenteur du portefeuille de la Justice, il propose, dans une lettre à son ami exilé, de rentrer en France. Malgré les assurances d'extinction de l'action judiciaire, Bouvyer préfère rester sur place.

La fidélité peut prendre quelquefois la forme d'interven-

25. Voir le récit complet qui en est fait par Pierre Péan, *Le Mystérieux D'Martin*, Paris, Fayard, 1993.

tions plus ou moins officielles. Ainsi, envers Gabriel Jeantet, François Mitterrand manifeste-t-il en plusieurs occasions sa solidarité. Il tente de peser sur la Chambre civique de la Seine en adressant à ses juges une lettre par laquelle il atteste de la bonne conduite de son ami pendant l'Occupation<sup>26</sup>. Jeantet est condamné à vingt-cinq ans d'indignité nationale.

*Un goût de cendres.* L'histoire personnelle de François Mitterrand explique pour une large part le regard sinon indulgent, pour le moins nuancé et confus du président de la République sur Vichy. Comme s'il craignait de se renier, l'homme paraît ne pas vouloir juger les idées et valeurs de l'époque, ni qualifier le maréchal Pétain. Il préfère s'en tenir à une analyse formelle de l'État français :

« C'était le régime de la pétaudière, un magma... C'était l'anarchie au début et, peu à peu, c'est repris en main par quelques-uns, épris de pouvoir, qui en arrivent à créer la Milice.

– Et la Révolution nationale ?

– La Révolution nationale, c'est Mac-Mahon, l'ordre moral de Mac-Mahon. Mais il y avait des intellectuels fascinés par le pouvoir, comme Déat...

– Doriot ?

– Non, Doriot, c'était une force de la nature...

– Jeantet ?

– Lui, c'était un intellectuel, mais il avait peu de pouvoir. Vous savez, les choses ne se sont pas faites comme ça pour Vichy : ç'a bouillonné et puis, peu à peu, ça s'est esquissé<sup>27</sup>. »

26. Jeantet publiera deux livres sur son action : *Pétain contre Hitler*, en 1966, et *Année 40*, en collaboration avec Jacques Laurent, un autre ami de François Mitterrand, aux éditions de La Table ronde en 1965. Cette missive est rapportée dans l'ouvrage de Philippe Bourdrel, *La Cagoule*, op. cit.

27. Entretien avec les auteurs, 24 mars 1994.

Au cours de cet échange, toute tentative de recueillir l'opinion de François Mitterrand sur l'image du maréchal Pétain, celle qu'il avait à l'époque, celle qu'il peut avoir aujourd'hui avec le recul d'un demi-siècle, est restée vaine. La réponse, le président de la République l'aura d'une certaine manière fournie en instaurant, avec le sens de la symbolique qui lui appartient, le rituel du dépôt d'une gerbe sur la tombe du maréchal Pétain à l'île d'Yeu, chaque année le 11 novembre, à partir de 1986<sup>28</sup>. François Mitterrand a choisi la date de l'armistice de la Première Guerre mondiale et, dans ses discours, le chef de l'État s'emploie à distinguer entre les deux Pétain, celui de Verdun et celui de Vichy.

En voulant découper en tranches la respectabilité de Philippe Pétain<sup>29</sup>, François Mitterrand a fait prévaloir son expérience des années Vichy sur la perception contemporaine des Français. L'hommage fleuri a trouvé, en 1992, sa limite absolue pour un président : le risque de rupture de la cohésion nationale.

« Vous verrez, il y aura des incidents » ; Robert Badinter affirme que François Mitterrand avait prédit l'agitation qui marquerait la cérémonie souvenir du 16 juillet 1992, cinquante ans jour pour jour après l'horreur de la rafle du Vel' d'Hiv. Le président ne s'est pas trompé. A peine arrivé à l'angle du quai de Grenelle et du boulevard de Grenelle, à plusieurs centaines de mètres du mémorial qui doit être inauguré sur l'emplacement de l'ancien vélodrome d'Hiver, François Mitterrand entend s'élever une clameur hostile faite de « Mitterrand à Vichy ! » et autres « Mitterrand, complice

28. Le président fait déposer une première gerbe le 22 septembre 1984, à l'occasion de la venue du chancelier Helmut Kohl à Verdun pour sceller l'amitié franco-allemande, puis une seconde, le 15 juin 1986, pour l'anniversaire de la bataille de Verdun.

29. A la Libération, le maréchal Pétain fut dégradé, condamné à l'indignité nationale et à la peine capitale.



de Pétain ! ». Dans la foule nombreuse, il y a des dizaines de jeunes militants sionistes proches ou membres du Bétar<sup>30</sup>. Le chahut leur doit beaucoup. Le président, lui, a choisi le silence. En revanche, Robert Badinter, qui déroge au devoir de discrétion imposé au président du Conseil constitutionnel, donne de la voix en jouant le rôle de bouclier de François Mitterrand. « Vous m'avez fait honte ! Taisez-vous ou quittez ces lieux de mémoire à cet instant », lance-t-il aux perturbateurs, la bouche déformée par la colère. Reprenant cet extrait spectaculaire, toutes les chaînes de télévision rendront compte de l'incident une heure plus tard. Selon Robert Badinter : « Dans la tradition juive, il est interdit de parler en présence des morts. J'ai voulu rappeler le caractère sacré du lieu et du respect nécessaire dû aux morts<sup>31</sup>. » Pour François Mitterrand, c'est un coup de semonce et un signal d'alarme. Ce jour-là, le président vérifie à ses dépens que les gerbes du 11 novembre et du 16 juillet peuvent difficilement coexister. De l'île d'Yeu au Vel' d'Hiv, les deux symboles sont irréconciliables.

Il lui faut donc choisir. Et, en même temps, ne pas donner le sentiment de plier. Voilà pourquoi il écrit, au lendemain du 16 juillet 1992, la page la plus mitterrandienne du septennat, où l'on voit un président de la République persister d'abord dans l'accomplissement d'un acte symbolique marqué de son sceau, avant de devoir y renoncer sous la pression de l'opinion.

17 h 15, ce mercredi 11 novembre 1992 : la lumière crépusculaire enveloppe déjà le petit cimetière de Port-Joinville quand un hélicoptère Dauphin de la marine nationale se pose sur l'aéroport de l'île d'Yeu. A son bord, le préfet de Vendée, Jean-Yves Audouin et... une gerbe ceinte d'un ruban trico-

30. Mouvement lié à l'extrême droite israélienne.  
31. Entretien avec les auteurs, 11 février 1994.

lore portant l'inscription : « Le président de la République ». Le haut fonctionnaire pénètre dans le cimetière déserté depuis quelques minutes par les militants de l'Association pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain (ADMP), les amis de Jean-Marie Le Pen et les étudiants juifs de France. Ces derniers sont venus en délégation pour empêcher l'éventuel fleurissement présidentiel de la tombe de Philippe Pétain. Mais le mauvais temps et la mer houleuse les ont obligés à regagner le continent avant l'heure, le bateau de fin d'après-midi ayant été supprimé. Tandis que les « pros » et les « anti » sont ensemble aux prises avec les flots démontés, le préfet peut exécuter sa mission. Seul, sans bruit, sans cris. La gerbe présidentielle voisine donc avec celles du Front national et de l'ADMP. Pour le vainqueur de Verdun, maréchal de France dégradé en 1945, collaborateur du régime nazi, jugé et condamné à mort par la justice française à la Libération, l'hommage vient du sommet de l'État et, pour la première fois, d'un président socialiste.

Dans la soirée, un simple communiqué de l'Élysée précisera que les fleurs du 11 novembre sont destinées aux « maréchaux de France qui se sont illustrés dans leur commandement au cours de la Première Guerre mondiale ». Cette fois, le plaidoyer global de la présidence ne suffira pas. Dès le lendemain, la nouvelle connue déclenche une vive émotion et une pluie de réactions. La polémique va enfler pendant plusieurs jours. Peu nombreux sont ceux qui défendent les positions du président :

« Le président a fait une erreur en sensibilité dans cette affaire de la gerbe, peut-être parce que tout chef d'État rêve de réconcilier un peu la France. Il y a des choses qu'on ne peut pas, qu'on ne doit pas concilier.

« Le Pétain de 14-18 est effacé par celui de Vichy. »

Lionel Jospin.

« Toute sa vie, ses actes, ses pensées, ses actions sont fondés sur le respect des libertés, des droits de l'homme, et l'amitié à l'égard du peuple israélien en particulier. »

Jack Lang.

« J'espère que, la prochaine fois, il ne trouvera pas de fleuriste ouvert. »

Claude Bartolone.

« Il ne peut y avoir de gerbe du président de la République sur la tombe de Pétain. Si on veut honorer le vainqueur de Verdun, on peut déposer une gerbe à Verdun mais pas à l'île d'Yeu. »

Alain Madelin.

« Je souhaite que ce geste ne se renouvelle pas [...]. Un homme est responsable de chaque chose qu'il fait. Le jugement qu'on porte sur lui, c'est sur l'ensemble de sa vie. Pétain, c'est d'abord l'homme de la collaboration avec les nazis. »

Laurent Fabius.

« Honnêtement, je ne pense pas que le dépôt annuel d'une gerbe sur la tombe du maréchal Pétain soit un des devoirs de la fonction présidentielle. »

Jacques Chirac.

« Pendant des années, Mitterrand a accompli un acte honorable et courageux : en faisant déposer une gerbe sur la tombe du maréchal Pétain, il s'est montré un homme de tradition, de culture et d'ouverture. Né en 1916, il a vécu la défaite et l'invasion. Il sait que ce n'était pas une partie de plaisir. Il sait que le Maréchal n'était pas porté par une ambition sénile mais qu'il a accepté la lourde charge, par amour de son pays. »

Dominique Jamet.

Devant le palais de l'Élysée, le président de l'association des Fils et Filles des déportés juifs de France (FFDJF), Serge Klarsfeld, fait déposer une gerbe d'œillets rouges et blancs représentant une francisque, avec cette inscription : « A François

Mitterrand, avec toute ma reconnaissance. Signé : Philippe Pétain. »

Le même Serge Klarsfeld demande au chef de l'État de s'abstenir d'aller se recueillir, à Jérusalem, au mémorial de la déportation des juifs, lors de son voyage officiel en Israël, prévu quelques jours plus tard. L'avocat a pourtant tout tenté pour dissuader François Mitterrand de faire déposer une nouvelle gerbe à l'île d'Yeu. Au lendemain des incidents de la cérémonie du Vel' d'Hiv, il affirmait dans un communiqué avoir reçu l'assurance de l'Élysée – sans préciser sa source – qu'il n'y aurait plus d'hommage fleuri du président de la République sur la tombe de Philippe Pétain. Embarrassé et irrité, François Mitterrand apportait un démenti aux affirmations de Serge Klarsfeld. Ce dernier reconnaît aujourd'hui avoir voulu faire pression sur le président, sans disposer de la moindre information sur les intentions de l'hôte élyséen : « Je l'ai dit en pensant que, dans le climat de passion du moment, cela forcerait Mitterrand à faire machine arrière. On a monté ça avec mon fils. On a appelé les agences, et le coup est parti<sup>32</sup>. » François Mitterrand balaie aujourd'hui le mensonge du président des FFDJF avec un brin d'agacement : « C'est un type courageux, sa femme surtout, mais quand il est pris par la passion, il dit n'importe quoi. Là, il a perdu la raison. Il n'est même pas venu me voir. » Et François Mitterrand d'ajouter : « Cette querelle est ridicule, elle a été menée par des associations très acharnées. On m'a fait des reproches d'excités, de fêlés, pour une gerbe dont je me fichais pas mal<sup>33</sup>. »

Il n'empêche que Serge Klarsfeld aura eu raison un an trop tôt. Les polémiques ont fini par contraindre le chef de l'État à reculer. Le 11 novembre 1993, pour la première fois

32. Entretien avec les auteurs, 27 janvier 1994.

33. Entretien avec les auteurs, 24 mars 1994.

depuis 1985, François Mitterrand a renoncé à faire fleurir la tombe de Philippe Pétain à l'île d'Yeu. Devant le Conseil des ministres du gouvernement Balladur, le président a cru nécessaire d'expliquer son revirement par un souci de réconciliation nationale.

En 1994, les plus proches du chef de l'État s'interrogent encore sur les motivations de François Mitterrand :

« Il aime prendre ses proches à rebrousse-poil. Sur cette affaire, c'est son esprit de provocation qui est en jeu. Il ne nous consultait pas, ni sur la gerbe ni sur l'Algérie, mais rien n'aurait pu altérer notre amitié. Le distinguo entre l'homme de Verdun et celui de Vichy est, c'est vrai, difficile à établir. »

Georges Beauchamp<sup>34</sup>.

« Pour comprendre ce geste, il y a quelque chose de déterminant à connaître : pour lui, le souvenir est une bonne chose, mais il n'en faut pas trop. Il s'est toujours méfié de cela. Un deuxième élément à prendre en compte est le fait qu'il a été agacé par la provocation du Vel' d'Hiv, par cette mise en demeure. Vous savez, il y a toujours chez lui une partie qui souhaite affirmer son indépendance. Et puis, c'est vrai, il y a aussi un autre élément : le respect du Maréchal, devenu l'incarnation de la France, et même une certaine fidélité. »

Jean Védrine<sup>35</sup>.

« Je ne comprends pas qu'on ait continué à faire des conneries comme ça, c'est idiot... Je ne comprends pas. »

Guy Penne<sup>36</sup>.

« Cette gerbe n'aurait pas dû exister. Mitterrand déteste qu'on lui force la main. Là, je ne le comprends pas, cette gerbe, je ne l'aurais pas faite. »

Robert Badinter<sup>37</sup>.

34. Entretien avec les auteurs, 11 février 1994.

35. Entretien avec les auteurs, 14 mars 1994.

36. Entretien avec les auteurs, 11 janvier 1994.

37. Entretien avec les auteurs, 11 février 1994.

« Je n'ai jamais bien compris pour la gerbe. A sa place, je crois que je ne l'aurais pas fait. Pourquoi avoir joué le rôle de rempart ? J'en avais assez de voir vomir les autres, je voulais le protéger. »

Jack Lang<sup>38</sup>.

« Ça, je ne comprends pas. On est devenu pendant la guerre les complices non des Allemands, mais de l'hitlérisme et du fascisme. Pétain a mis au service de l'Allemagne toute l'administration française. C'est inexpiable. »

Raymond Courrière<sup>39</sup>.

Le geste du chef de l'État déclenche à nouveau de multiples réactions. Dans l'ensemble, la classe politique est satisfaite. Seul Jean-Marie Le Pen s'indigne dans un communiqué : « François Mitterrand a tenu bon quelques années, résistant aux pressions de ceux qui voulaient l'empêcher de fleurir, chaque 11 novembre, la tombe du vainqueur de Verdun, comme le faisait Charles de Gaulle. Ses convictions étaient alors plus fortes que les lobbies. Il est clair qu'aujourd'hui l'énergie manque au chef de l'État pour créer l'illusion que l'Élysée joue encore un rôle dans la vie de la nation. Ce climat de retraite sied mal aux commémorations de victoire<sup>40</sup>. »

Mêmes protestations dans les rangs maréchalistes. L'Association nationale Pétain-Verdun, dirigée par Robert de Périer, dénonce « une dérobade qui dépasse l'entendement, [...] une insulte aux anciens combattants » qui résulte de « pressions subies par M. Mitterrand de la part des associations juives<sup>41</sup> ». Quant à l'ancien secrétaire d'État à la Production industrielle de Philippe Pétain, François Lehideux, il se dit « peiné » par la décision du président : « Je suis étonné que François Mitterrand ait cédé dans cette affaire, car il est attaché à tout ce

38. Entretien avec les auteurs, 20 avril 1994.

39. Entretien avec les auteurs, 12 avril 1994.

40. Communiqué du 8 novembre 1993.

41. Déclaration du 7 novembre 1993.

qui s'est fait à l'époque et il pense que Pétain n'est pas couvert de tous les opprobres. » François Lehideux garde en revanche l'espoir que la translation des cendres du Maréchal à Douaumont ait lieu avant la fin du deuxième septennat mitterrancien : « Je crois que Mitterrand la souhaite, mais il est très sensible à la campagne juive. Je peux vous assurer que, par trois fois <sup>42</sup>, par trois signes, j'ai compris qu'il était incontestablement pour. Mais tout cela n'est pas officiel, je ne peux pas vous en dire plus. Mitterrand est un partisan de l'apaisement, mais il est politicien avant tout <sup>43</sup>. » Le secrétaire général de l'Association pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain, Yann Clerc, ancien secrétaire général du *Figaro* et ancien président du Syndicat national des journalistes (SNJ), exprime la même attente : « François Mitterrand peut encore faire la translation des cendres avant la fin de son mandat, en plaidant le geste de réconciliation. Il est le dernier qui peut le faire en dehors de Le Pen, et encore... Le Pen, une fois à l'Élysée, dirait : "Je ne peux pas maintenant, plus tard." Après François Mitterrand, ce sera fini, donc on continue le combat <sup>44</sup>. »

Un espoir qu'a toujours su sagement entretenir François Mitterrand. Déjà, en 1965, le candidat antigaulliste s'était engagé pendant la campagne auprès de l'avocat du maréchal Pétain : « François Mitterrand m'avait dit que, s'il était élu, il ne ferait aucune objection à la translation des cendres de Philippe Pétain à Douaumont <sup>45</sup>. » En 1981, les adorateurs du Maréchal posent par courrier cette question aux prétendants à la magistrature suprême. Valéry Giscard d'Estaing fait

42. François Lehideux a été reçu deux fois par un membre du cabinet de l'Élysée et conserve chez lui les traces d'une correspondance suivie avec la présidence.

43. Entretien avec les auteurs, 25 janvier 1994.

44. Entretien avec les auteurs, 24 novembre 1993.

45. Jacques Isorni, *Mémoires*, Paris, Robert Laffont, 1984, t. 3, p. 136.

répondre qu'un tel transfert ne lui paraît pas souhaitable. De son côté, le candidat du Parti socialiste écrit :

« Le problème de l'éventuel transfert des cendres du maréchal Pétain auprès de ses anciens compagnons d'armes n'a pas été résolu par les gouvernements de la V<sup>e</sup> République et il est un élément du contentieux qui les a opposés à des organisations d'anciens combattants et victimes de guerre. Élu, je proposerai la réunion d'une table ronde composée de représentants des organisations d'anciens combattants, du Parlement et du gouvernement, chargée de proposer les solutions qu'appelle ce contentieux. C'est donc cette commission qui fera des propositions concrètes sur le sujet qui vous intéresse <sup>46</sup>. »

La promesse électorale de François Mitterrand restera lettre morte. Mais les ponts ne sont pas coupés pour autant. En plus d'une douzaine de lettres adressées à l'Élysée, Robert de Périer, le président de l'Association nationale Pétain-Verdun, est reçu à deux reprises <sup>47</sup> par des conseillers de François Mitterrand. Chaque fois, il fait « remercier » le président pour son dépôt de gerbe annuel sur la tombe de Philippe Pétain à l'île d'Yeu et rappelle les deux revendications de son mouvement : translation des cendres du Maréchal et révision du procès de 1945. Robert de Périer n'oublie pas d'apporter des petits « cadeaux » à l'intention du chef de l'État, par exemple une assiette et différents bibelots à l'effigie du « Vieux » ou frappés d'une francisque gallique.

Jacques Isorni est un personnage essentiel dans ces relations entre François Mitterrand et la mouvance pétainiste. Le

46. Lettre du 9 avril 1981 à Hubert Maes, président pour la région Nord de l'Association nationale Pétain-Verdun.

47. En novembre 1989 et janvier 1991.

tout jeune avocat du Maréchal en 1945, combattant infatigable d'une révision du procès, de son procès, entretient des contacts suivis avec le futur président de la République. Leur première rencontre a eu lieu avant la guerre. En 1937, François Mitterrand, jeune diplômé de l'École libre des sciences politiques, est contacté pour tenir la rubrique « La vie étudiante » de *L'Écho de Paris*, quotidien qui condamne avec fermeté le gouvernement du Front populaire et son chef, Léon Blum, et dont maître Isorni dit qu'il était, « la succursale de l'archevêché, de l'état-major et de la Banque de France <sup>48</sup> ». C'est dans cette même rubrique, tenue par Jean Delage, que débute aussi Jean-Jacques Gautier, Louis-Gabriel Robinet et Jacques Isorni.

A la veille des élections de 1981, Roland Dumas organise un dîner, chez lui, avec le candidat et son ancien camarade des pages étudiantes de *L'Écho de Paris* : « Ainsi, j'avais suivi la candidature de François Mitterrand, note dans ses *Mémoires* Jacques Isorni. Lorsqu'il fut élu en mai, j'accueillis la nouvelle avec joie en raison des promesses que j'avais reçues avant l'élection et qui étaient formelles... »

Pendant la première partie du septennat, l'avocat sollicite à plusieurs reprises son confrère Roland Dumas, élu député, puis nommé ministre des Relations extérieures, pour avoir des nouvelles de son affaire. Dumas fait patienter le « réviseur acharné », lui laissant même quelque espoir, le 12 décembre 1983 : « Je me préoccupe de votre problème et je pense aboutir favorablement. » Deux mois plus tard, l'avocat reçoit une invitation à déjeuner dans la salle à manger particulière du ministre, au Quai d'Orsay. Durant le repas, Roland Dumas, Jacques Isorni et Robert Boulai, un membre du cabinet du

48. violemment anticommuniste, *L'Écho de Paris* encensera le régime de Salazar au Portugal en 1938 (édition du 6 juillet 1938), et se réjouira de la victoire du général Franco pendant la guerre civile espagnole (édition du 11 juillet 1938).

ministre, se remémorent leurs souvenirs de la IV<sup>e</sup> République. Mais Isorni était venu, avant tout, pour plaider la translation des cendres, sa cause de toujours :

« Moralement, j'aurais eu au moins autant de monde que pour l'école libre.

– Je suis d'accord avec vous, dit le ministre. Pétain a été un moment très important. Mais que voulez-vous exactement ?

– Deux choses : que Mitterrand tienne sa promesse – je sais qu'elle n'est pas simplement électorale – de convoquer une commission d'anciens combattants pour examiner la question de la translation des cendres et que la procédure de révision se poursuive autrement que ne l'a fait Robert Badinter.

– Vous comprenez bien qu'avec sa majorité il ne peut pas ramener le Maréchal à Douaumont dès demain <sup>49</sup>. »

Roland Dumas demanda à Isorni de lui faire parvenir par écrit ses requêtes. Ce dernier sait que seul François Mitterrand, en raison de son passé et de son sens de la fidélité, peut rendre justice au Maréchal. Jacques Isorni en est persuadé. Il n'est pas le seul.

Un de ses amis, Jean Delage, ancien éditorialiste à *L'Écho de Paris*, resté proche du président, le lui a assuré : « Mon petit Jacques, Mitterrand fera rendre justice au maréchal Pétain, je vous l'assure. C'est pour moi une certitude. »

François Mitterrand a toujours gardé une sorte de tendresse pour Jean Delage, de vingt ans son aîné et qu'il connaît depuis les années 30 : « C'était un délicieux ami. Il est mort centenaire. On était un groupe de jeunes gens, il m'avait remarqué. Moi, j'étais très flatté, vous vous rendez compte, signer de mon nom des articles ! J'avais dix-neuf-vingt ans <sup>50</sup>. » Bon

49. Cet entretien nous a été confirmé par Robert Boulai le 14 décembre 1993.

50. Entretien avec les auteurs, 24 mars 1994. François Mitterrand écrit dans *L'Écho de Paris* de l'automne 1936 à la fin de 1937.

vivant et très religieux à la fois, Delage avait l'esprit vif. « Aimant la vie sous toutes ses faces, il portait parfois le monocle et avait inventé les cannes blanches pour aveugles<sup>51</sup>. »

Malgré son côté badin, Delage est avant tout un politique. Comme tous ses camarades de *L'Écho de Paris*, il est un fervent soutien de l'Action française et de la droite nationaliste. A la veille de la grande manifestation du 6 février 1934, il écrit :

« Ce n'est pas faire de la politique que de constater que c'est l'étudiant français, le vrai [...] qui ces jours derniers est descendu courageusement dans la rue se battre [...]. Et cela, pour l'honneur. Non pas pour toucher des jetons de présence de bagarre, non pas pour l'argent, mais contre l'argent au contraire, contre l'argent sali qui tache les consciences. Elle [cette jeunesse] nous apparaît en vérité descendre de ces chevaliers sans peur et sans reproche tel Bayard [...]. La jeunesse est franche. Elle a le regard clair, elle voit clair. Elle sait que les Stavisky sont nombreux : pour un arrêté [...] combien qui circulent et qui plastronnent<sup>52</sup>. »

Au lendemain de la manifestation, la plume de Delage devient lyrique : « C'est la fleur de la jeunesse qui, pendant la nuit tragique, a lutté pour redresser la France. C'est la grande jeunesse au cœur débordant d'idéal, au sang vermeil, à l'âme droite, qui est descendue dans la rue aux côtés des anciens combattants. C'est vous, mes chers amis les étudiants. [...] Étudiants d'Action française, des Jeunesses patriotes, [...] vous avez affirmé l'autre nuit votre courage, simplement [...]. Cette page, la vôtre, [...] est fière de vous saluer et respectueusement s'incline devant les morts, je veux dire ceux qui sont entrés dans la vie éternelle<sup>53</sup>. »

51. Jacques Isorni, *Mémoires, op. cit.*, t. 3.

52. « Jeunesse de France », *L'Écho de Paris*, 3 février 1934.

53. « La fleur de la jeunesse », *L'Écho de Paris*, 10 février 1934.

Même si François Mitterrand n'était pas à Paris au moment de l'écriture de ces lignes<sup>54</sup>, il paraît avoir été marqué par les analyses de Delage. Onze ans après les événements du pont de la Concorde, le 6 février 1934, et la contre-manifestation des syndicats, le 12 février, François Mitterrand reviendra sur ces épisodes de l'Histoire de France contemporaine dans son journal, *Libres*<sup>55</sup> :

« Je ne suis pas sûr que les deux foules du 6 et du 12 aient été si différentes. A l'une on attribue la volonté de préserver la République, à l'autre on prête les plus noires intentions. Certes, le fascisme était déjà présent le 6. Des états-majors secrets contrôlaient des milliers et des milliers d'anciens combattants, descendus sur les pavés de Paris en chantant leurs vieux refrains de victoire. Mais ceux-ci, inconsciemment manœuvrés, venaient surtout crier leur lassitude d'un régime abîmé dans les scandales. Pourquoi oublie-t-on aujourd'hui qu'il y eut après quelques autres une affaire Stavisky ? La République mérite mieux que le silence sur ses fautes. Elle ne vaut que par la conscience de ses citoyens. Et j'en sais beaucoup qui furent du 12 après avoir été du 6<sup>56</sup>. »

La guerre arrive, le Maréchal met à l'honneur les valeurs de la France éternelle. La gueuse est à terre. Delage devient l'un des laudateurs officiels des chantiers de jeunesse<sup>57</sup>. Après la Libération, Delage connut « quelques difficultés, mais François Mitterrand veilla sur lui, le protégea, et dans

54. François Mitterrand n'arrive à Paris qu'en octobre 1934.

55. Journal du MNPGD fondé à la Libération par François Mitterrand avec Pierre Bugeaud, Georges Beauchamp, Marcel Haédrieh, Jacques Marot, Marguerite Anthelme-Duras...

56. Article paru en février 1945.

57. Il écrira un livre en 1950 aux éditions André Bonne, intitulé *Grandeurs et Servitudes des chantiers de jeunesse*.

cette période où les meilleurs étaient frappés, par sa grâce il ne lui arriva rien<sup>58</sup>. »

Au moment du procès Pétain, en juillet 1945, François Mitterrand retrouvera son « ancien confrère » de *L'Écho de Paris*, Jacques Isorni. C'est lui qui dirige, malgré son jeune âge, la défense de Pétain, assisté de maîtres Payen et Nicolaj.

L'éditorialiste Mitterrand, même s'il n'est pas chargé de suivre l'événement au jour le jour, consacra plusieurs de ses chroniques au procès du chef de l'État français. Le 26 mai 1945, il écrit un éditorial intitulé « Leçon du passé » :

« D'où vient la trahison ? La chance du fascisme en Europe fut dans la mollesse des démocraties. La chance du fascisme en France fut dans l'incohérence et la mesquinerie de notre démocratie. Un homme politique qui fut six ans ministre de la Guerre et nous conduisit sereinement à la débâcle peut-il valablement passer aujourd'hui pour un sage ? [...] Le retour de nos anciens présidents du Conseil déportés nous a valu maints commentaires [...]. A la veille de cette guerre, on avait assisté à la liquidation du sursaut populaire [...]. On avait besoin de paix, de pain, de liberté. On a eu la guerre, un ministère du Ravitaillement et le général von Stülpnagel. Ceux qui par leur refus de comprendre notre peuple nous ont valu ces trois cadeaux de choix sont-ils à ce point pitoyables qu'il soit nécessaire de leur montrer de la reconnaissance ? [...] Nous sommes quelques-uns à nous être retrouvés un soir de juin 40 chassés comme un troupeau de bêtes vers les camps de l'exil. La fatigue ne nous empêchait pas de méditer quelque peu. Faut-il avouer que ces méditations ne respectaient guère l'orthodoxie sacro-sainte de nos institutions ? [...] »

Bien entendu, il est fait là allusion à l'article « Pèlerinage en Thuringe », paru dans *France, revue de l'État nouveau* en décembre 1942. Il est intéressant de noter que cet article est

58. Jacques Isorni, *Mémoires*, op. cit., t. 1, p. 78-79.

publié à la fin de mai 1945, date à laquelle tout le monde, y compris dans les éditions des jours précédents de *Libres*, ne parle que de la « trahison de Pétain ». Pourtant, à en croire François Mitterrand, la trahison la plus grave (puisque c'est essentiellement sur ce chef d'accusation que le Maréchal sera ensuite condamné) ne serait pas tant celle de Pétain que celle des ministres du Front populaire, à commencer par Pierre Cot, et des présidents du Conseil. Il s'agit à l'époque de la défense des partisans du Maréchal. Aujourd'hui encore, Yann Clerc, secrétaire général de l'Association pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain, fait sienne cette analyse.

Dans ce même journal, *Libres*, on trouve, à la manière de l'institut Gallup, une enquête du Service des sondages et statistiques (SSS) qui révèle, dans le numéro du 30 mai 1945, que 75 % des Français condamneraient Pétain à mort. Mais beaucoup pensent qu'il a été victime de son âge. La conclusion du sondage est sans ambiguïté. « En tout état de cause, c'est à une écrasante majorité que la France qualifie Pétain de traître. » Certains éditos signés par d'autres membres de la direction, comme Pierre Janequin, sont même très durs à l'égard de Pétain, le désignant comme « le traître<sup>59</sup> » ou encore « le maréchal des barbelés<sup>60</sup> ».

Le ton de Mitterrand est tout autre. Le 11 juillet 1945, il écrit dans son édito « Sur le pas de la porte<sup>61</sup> » :

« Ferons-nous une fois de plus preuve de mauvais esprit ? Mais il nous faut l'avouer : M. Daladier déposant au procès Pétain, cela nous paraît une galéjade. Que dit M. Daladier ?

59. Article de Pierre Janequin, « La France, juge de Pétain », *Libres*, 24 juillet 1945.

60. Article de Pierre Janequin, *Libres*, 26 juillet 1945.

61. *Libres*, n° 280.

Que Pétain est un traître, un défaitiste, un cagouillard. Voici qui nous intéresse. Mais il ajoute quelque chose comme : « Je le savais depuis longtemps, je n'ai jamais été en confiance, je l'avais bien prévenu », et toutes nos larmes depuis longtemps bues, nous avons cette fois une énorme envie de rire. Ainsi M. Daladier le savait : non seulement M. Daladier mais encore les honorables présidents du Conseil et autres notables qui défilent aujourd'hui devant le juge d'instruction. On a un peu envie de demander pourquoi le Conseil supérieur de la guerre n'a jamais été épuré par les ministres responsables, pourquoi M. Daladier a précisément choisi comme ambassadeur à Madrid ce vieux monsieur de quatre-vingts ans dont il connaissait si bien les manies et les tares. [...] Ou M. Daladier savait que Pétain sabotait et trahissait, et il ne devait pas attendre tant de désastres pour nous le dire, ou il l'ignorait et il ment. De toute manière, dans la mesure où cela lui serait encore possible, il ne se grandit pas. Lorsqu'il était à Bourrasol, nous avions pitié de lui. Nous n'avions pas besoin que Hitler et le procureur général Cassagneau se mêlent de nos affaires. Mais aujourd'hui qu'Hitler est mort et que le procureur Cassagneau jouit d'une douce retraite, cela continue de nous regarder. Et il nous déplaît de voir M. Daladier, avec d'autres, frapper *mea culpa* sur la poitrine des autres. » Alors que le procès Pétain est en cours, François Mitterrand dénonce les « vrais » coupables, responsables de la défaite et de la trahison : Daladier et les présidents du Conseil successifs. Même s'il n'est à aucun moment cité, il est à remarquer que Léon Blum vient lui aussi témoigner à la barre pendant le procès.

Le 18 juillet 1945, François Mitterrand persévère dans la même ligne éditoriale avec un article intitulé « La faute à qui ? ». Sa cible, ce jour-là, est Édouard Herriot. Il s'en prend violemment à l'homme de la III<sup>e</sup> République, raille sa « moyenneté » et exalte ce qui devrait être la grandeur de la France.

Avant l'estocade contre Herriot : « M. Herriot est sans doute un sage. Mais qu'avons-nous à faire d'une sagesse qui nous a valu tant de misères et d'amertume ? » Il terminera par une nouvelle salve contre ses deux têtes de Turc du moment, Pierre Cot et Édouard Daladier : « Puisque nous en sommes aux explications, nous attendons celles de M. Daladier, qui ne manquera pas de nous exposer son plan de réarmement, et celles de M. Pierre Cot, qui doit avoir des aperçus intéressants sur l'efficacité de l'aviation moderne. » Le ton est ironique, la plume acide. En somme, si le procès du maréchal Pétain est celui de la défaite et de la trahison, jugeons donc Daladier, ses ministres et l'ensemble des présidents du Conseil des dernières années de la III<sup>e</sup> République. Reprenons donc le procès de Riom dans la France libérée...

Le 27 juillet 1945, il raconte dans « Notes d'audiences » ses impressions : « Dans cette salle se déroule un grand procès. Mais ce grand procès réunit de très petits hommes et donc la petite salle ne détonne plus du tout. Tout le monde s'y appelle Monsieur le président. Chacun de ces présidents fait de l'esprit et fait la roue. Depuis le président de la Haute Cour qui ne rate pas une occasion de sortir un bon mot jusqu'à ces présidents du Conseil des ministres qui, ayant tout manqué devant l'Histoire, se rattrapent en racontant des histoires. L'accusé, lui, se tait. Malgré sa surdité, on a tout lieu de croire qu'il entend et écoute. Il joue avec son képi ou avec ses gants. De temps en temps, il rosit ou sourit ou s'énerve. Et il s'obstine dans un non perpétuel. Lui aussi a attendu ce jour pour apprendre à dire non. Chacun des témoins témoigne pour lui-même. M. Daladier nous récite sa défense du procès de Riom. M. Lebrun, fort honnête homme, s'interroge et ne conclut guère. Il s'étonne au surplus d'avoir été traité avec si peu de courtoisie, lui qui fut toujours si poli. Les jurés, eux, atteints de la maladie de l'époque, se demandent à tout moment ce que les grands ancêtres de la Convention eussent



fait à leur place. L'un d'entre eux me le disait hier : "Eh oui, me voici en passe d'être un maréchalicide !" C'est une manière comme une autre de figurer dans la postérité. Et cela ne leur déplait pas. Je les imagine chaque soir hantés par le souvenir glorieux des régicides de l'autre siècle. On sent qu'ils n'interviennent que pour donner à leurs partis respectifs des arguments électoraux. Les questions qu'ils posent aux témoins sont d'une désarmante inutilité [...]. » Suit une conclusion étonnante d'une plume lyrique où perce la « flèche de la sainte chapelle ». Sans oublier quelques attaques supplémentaires contre le ministre de la Guerre du Front populaire. Exemple : « Quant aux autres, accusés ou accusateurs, complices dans la trahison ou dans la lâcheté, complices de notre malheur, il [le Français] se ferait un vrai plaisir de les mettre dans le même sac. » Renvoi dos à dos des parties en présence qui permet à l'auteur d'éluder le fond du problème.

Le dernier article s'intitule « Où est la Bastille ? »<sup>62</sup> : « J'ai fait un tour au procès Pétain, comme invité. Tout le monde s'y torture l'esprit afin de prononcer des paroles historiques. On y sent aussi l'obsession des scènes du passé et, pour figurer dans les futurs manuels qu'on apprendra aux écoliers, on ne trouve rien de mieux que de potasser les gestes et les intonations des grands bonshommes d'autrefois. [...] Ah, ce qu'on voit n'est guère fait pour susciter l'enthousiasme. On nous parle de fascisme et, certes, on a raison. Brasillach, une fois, a dit la vérité : "Le fascisme, ce mal du siècle." Mais à force de loger le fascisme là où il n'est pas, on finira par oublier là où il est. Petite comparaison. Allez au procès Pétain : vous entendrez stigmatiser le pouvoir personnel. Faites un tour au Luxembourg : à une heure d'intervalle vous entendrez aussi stigmatiser les approches du pouvoir personnel. Où donc est la Bastille ? [...] » Pas un mot sur l'accusé lui-même

62. *Libres*, n° 299, 1<sup>er</sup> août 1945.

dans cet article qui, finalement, résume bien la façon dont François Mitterrand à l'époque a vécu le procès de Pétain.

⊙ Dans toutes ces chroniques, l'éditorialiste a stigmatisé les jurés, les témoins, le personnel politique de la III<sup>e</sup> République... tous, sauf Pétain lui-même, qui semble avoir été « oublié ». Certes, il souligne l'obstination de l'accusé à répondre par « un non perpétuel » et le fait qu'il ait attendu « ce jour pour apprendre à dire non ». Même si immédiatement l'auteur affirme le caractère commun de ce péché par un « lui aussi ». Le procès de Pétain ne saurait donc être dissocié du procès d'un régime, celui des responsables politiques des derniers gouvernements de la III<sup>e</sup> République. Si faute il y a eu, elle ne peut être que collective. Dans ces conditions, comment juger un homme seul ? Cette explication de la défaite est la thèse favorite de la partie de la droite qui s'est compromise dans la collaboration. C'est à partir de cette idée-force que son ancien confrère des pages de « La vie étudiante » de *L'Écho de Paris*, Jacques Isorni, le jeune avocat du Maréchal, ne manquera pas de construire sa défense et sa plaidoirie finale.

⊙ Cinq ans plus tard, Jacques Isorni et François Mitterrand se retrouvent. Le deuxième est devenu ministre de la France d'outre-mer et jouit d'une certaine influence dans le premier gouvernement de René Pleven. Isorni plaide ses derniers procès de l'épuration. L'un de ses clients, Yves Dautun, fut le lieutenant de Doriot au Parti populaire français. L'avocat évite deux fois la peine de mort qui était requise contre l'ancien journaliste du *Petit Parisien*, catholique nationaliste fervent. Sur les conseils de son client, il va trouver François Mitterrand<sup>63</sup> pour lui demander une commutation de peine : « [Le ministre] était conscient de cette guerre civile qui avait

63. Yves Dautun est le cousin de François Mitterrand.

bouleversé la France, fidèle en amitié et à sa famille... de plus, efficace<sup>64</sup>. »

D'autres membres de la confrérie des anciens de *L'Écho de Paris* auront eux aussi l'occasion de retrouver François Mitterrand. Lors de la réception traditionnelle du 14 juillet en 1983, au palais de l'Élysée, l'Académie française dépêche Jean-Jacques Gautier pour la représenter. Dans la foule, le président le reconnaît. « Vous allez trouver là notre ami Jean Delage. Je vous invite à déjeuner dans ma salle à manger privée. Nous serons en famille, deux amis seront là aussi. » C'est ainsi que le jour où l'on célèbre la République<sup>65</sup>, François Mitterrand s'offre le luxe d'inviter... deux royalistes à sa table.

Au début de cette même année, le président avait déjà témoigné une grande sollicitude envers son vieil ami Jean Delage. C'est Jacques Isorni qui apprendra à l'ancien éditorialiste dans sa retraite au Maroc la bonne nouvelle :

« Delage, vous avez été promu commandeur de la Légion d'honneur.

– Ah, je ne le savais pas ! Ce Mitterrand est un merveilleux ami ! Nous pouvons compter sur lui. Il défend l'école libre et c'est lui qui rendra justice au Vieux<sup>66</sup>. »

En 1983 encore, le chef de l'État embarque le maréchaliste Jean Delage dans l'avion présidentiel à l'occasion d'une visite de Jean-Paul II en France. François Mitterrand présentera le catholique fervent au souverain pontife. A son retour, Delage se confie à Jacques Isorni : « Nul mieux que moi ne peut avoir une confiance totale dans la parole de notre ami. Mais au milieu des heures parfois tragiques qu'il vit et supporte avec un calme étonnant, je suis sûr qu'il attend l'heure que seul il peut choisir pour nous donner satisfaction<sup>67</sup>. »

64. Jacques Isorni, *Mémoires*, op. cit., t. 2, p. 16.

65. Cent quatre-vingt-dix ans après la naissance de la République.

66. Pour le presque centenaire Delage, le maréchal Pétain est toujours le Vieux.

67. Jacques Isorni, *Mémoires*, op. cit., t. 3, p. 400.

III

Algérie et amnistie